

PROJET PEDAGOGIQUE

*Accueil périscolaire et
ALSH Mômes et compagnie
Commune de Montbert
Année 2023/2024*



Direction : Aurélie Templier et Jeanne Guillou

CONTEXTE

Montbert est une commune de Loire Atlantique, peuplée de 3238 habitants et d'une superficie de 2822 hectares.

La commune de Montbert est implantée sur les bords de la rivière l'Ognon qui s'écoule vers le lac de Grand-Lieu, et a une frontière limitrophe avec le département de la Vendée. A proximité immédiate de l'agglomération nantaise, elle se situe à 20 km de Nantes et 60 km de la côte Atlantique.

Commune profondément rurale par son origine, elle connaît depuis plusieurs années un essor démographique, en lien avec la périurbanisation de l'agglomération nantaise.

La commune dispose de nombreux équipements très bien entretenus comme le plan d'eau de Chantemerle, le stade et la salle de sport du Moulin Bleu, ainsi que la piscine l'Aqua 9 gérée par la communauté de communes de Grand-Lieu dont Montbert dépend.

De plus, on y trouve deux écoles primaires (publique et privée) comptant à elles deux environ 330 élèves qui peuvent se retrouver lors du déjeuner au restaurant scolaire municipal ainsi qu'en adhérant aux multiples associations sportives ou culturelles présentes sur la commune, mais également à l'accueil périscolaire et à l'ALSH « Mômes et compagnie » qui propose un service aux familles sur la quasi-totalité des périodes de vacances et les mercredis.

En effet, la commune de Montbert organise, pour les enfants de 3 à 11 ans domiciliés ou scolarisés sur la commune, un accueil périscolaire ouvert chaque matin et chaque soir d'école, ainsi qu'un accueil de loisirs sans hébergement tous les mercredis, en période scolaire, et lors des vacances scolaires.

SOMMAIRE

I – Les Objectifs pédagogiques

- 1) Permettre à chaque enfant de s'épanouir dans un cadre sécurisant
- 2) Assurer la socialisation des enfants dans le respect et la tolérance
- 3) Favoriser l'implication des enfants dans les projets de la structure

II – Les structures

- 1) L'accueil périscolaire
- 2) L'ALSH du mercredi et des petites vacances

III – Les relations

- 1) Entre les animateurs
- 2) Animateurs - Enfants
- 3) Animateurs – Parents

IV – L'évaluation

I – Les objectifs pédagogiques

En nous appuyant sur le projet éducatif de la commune de Montbert, nous avons défini trois objectifs pédagogiques généraux.

Les voici déclinés avec les objectifs opérationnels qui découlent de chacun d'eux, ainsi que les moyens d'action.

1) Permettre à chaque enfant de s'épanouir dans un cadre sécurisant

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS D'ACTION
<ul style="list-style-type: none">◆ Offrir des conditions d'accueil adaptées au public◆ Aménager le temps, l'espace◆ Respecter le rythme de l'enfant◆ Prendre en compte les souhaits et propositions des enfants◆ Amener chacun à exprimer ses besoins	<ul style="list-style-type: none">◆ Aménagement des locaux adapté pour l'accueil d'enfants◆ Aménagement de coins jeux attractifs et fonctionnels◆ Aménagement de l'espace pour que chacun puisse accéder à des jeux et activités spontanément (coins jeux, matériel de bricolage en libre-service...)◆ Alternance activités calmes et motrices◆ Alternance temps libres et activités proposées par l'équipe d'animation◆ Proposition d'un temps de repos pour les plus jeunes et d'un temps calme pour les plus grands◆ Réveil échelonné selon le rythme de l'enfant◆ Temps d'échange entre les enfants et l'équipe d'animation◆ Proposition d'activités et de jeux par les enfants◆ Prise en compte des capacités de chacun◆ Animations variées et adaptées à l'âge et aux capacités

2) Assurer la socialisation des enfants dans le respect et la tolérance

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibiliser les enfants au respect des autres, du matériel et des locaux ◆ Impliquer les enfants dans la participation à la vie collective ◆ Aider l'enfant à prendre sa place au sein du groupe ◆ Favoriser l'entraide et la cohésion de groupe ◆ Sensibiliser les enfants à la tolérance et au respect 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elaboration et instauration de règles de vie ◆ Participation des enfants à l'installation et au rangement des activités et du goûter de manière ludique ◆ Organisation de jeux collectifs et proposition d'activités de coopération ◆ Mise en valeur des compétences de chacun pour faciliter l'intégration

3) Favoriser l'implication des enfants dans les projets de la structure

OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS D'ACTION
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Laisser l'enfant être acteur de ses temps libres ◆ Eveiller la curiosité des enfants sur le monde qui les entoure et développer leur esprit critique ◆ Favoriser les échanges de savoirs, de compétences ◆ Permettre à l'enfant de faire des choix, des propositions ◆ Développer l'esprit critique 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Choix d'un thème général propice à la découverte ◆ Proposition d'activités originales et variées ◆ Apprentissage de nouvelles techniques ◆ Organisation de débats ◆ Temps d'échange entre les enfants et l'équipe d'animation ◆ Mise en place d'une boîte à idées ◆ Temps d'activité laissés libres pour répondre aux souhaits des enfants

II – Les structures

Les enfants sont accueillis sur le site de la salle omnisport, Stade du moulin bleu à Montbert. Les accueils de loisirs et périscolaire y ont à leur disposition :

- Une grande salle cloisonnée avec une partie aménagée pour les activités et les coins jeux ainsi qu'une cuisine aménagée parfaitement fonctionnelle
- Une salle de repos avec couchettes
- Des sanitaires adaptés
- Un espace de jeu extérieur clôturé, équipé d'un bac à sable, plusieurs structures de jeux pour les 3/6 ans et d'un terrain de football.

L'équipe d'animation est composée d'une directrice principale, d'une directrice suppléante et de 9 animatrices titulaires qui interviennent dans une ou plusieurs structures et sont présentes en fonction des besoins.

	Noms	Qualifications	Accueil périscolaire	ALSH mercredi	ALSH petites vacances
Directrices	Aurélie TEMPLIER <i>principale</i>	BAFA/BAFD/AFPS BPJEPS LTP	X	X	X
	Jeanne GUILLOU <i>suppléante</i>	BAFA Stagiaire BAFD	X	X	X
Animatrices	Martine AUVINET	BAFA/AFPS	X		
	Nathalie DUROCHER	BAFA	X		
	Céline GAUTREAU	BAFA/SST	X	X	X
	Jeanne GUILLOU	BAFA/stagiaire BAFD	X	X	X
	Zoé GUILLOU	BAFA			X
	Marie-Noëlle MORANTIN	Conductrice de car	X		
	Stéphanie OLLIVIER	BAFA/PSC1	X	X	X
	Sandrine RELET	BAFA/PSC1	X		
	Mélanie ROCHER	BAFA	X		

A cette équipe, viennent s'ajouter des animateurs et animatrices contractuel(le)s pendant les vacances scolaires et, tout au long de l'année, les structures accompagnent des stagiaires BAFA, ou autres, selon les demandes.

1) L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert tous les jours d'école selon les horaires suivants :

- le matin de 7h à 8h30
- Le soir de 16h20 à 19h.

Le site de l'accueil périscolaire étant un peu éloigné des écoles, Un service de car est mis en place matin et soir pour transporter les enfants.

Un petit déjeuner, sur réservation, peut être pris par les enfants arrivant avant 7h45. Le goûter est compris dans l'accueil du soir.

Des activités autonomes et encadrées sont proposées chaque jour selon le thème en cours et l'envie des enfants.

2) L'ALSH du mercredi et des petites vacances

L'ALSH est ouvert tous les mercredis en période scolaire, ainsi que toutes les petites vacances, exceptée une semaine à Noël.

Les enfants sont accueillis de 9H00 à 17H00 selon différentes formules :

- à la journée avec le déjeuner et le goûter compris ;
- de 9H00 à 12H30 sans le repas du midi ;
- de 9H00 à 13H30 avec le déjeuner compris ;
- de 12H00 à 17H00 avec le déjeuner et le goûter compris ;
- de 13H30 à 17H00 avec le goûter compris.

Ils ont également la possibilité de venir dès 7H30 et de rester jusqu'à 18H30 au péricentre qui fonctionne dans la continuité de l'ALSH mais engendre un coût supplémentaire pour les familles.

Le déjeuner est servi au restaurant scolaire de Montbert où les enfants se rendent et reviennent à pied. Les repas sont préparés par un prestataire extérieur, réchauffés et servis par un agent communal.

Déroulement d'une journée type ALSH

7H30 – 9H30 : Accueil – Temps libre. Favoriser les lieux calmes et éviter les activités sportives. 7H30 – 8H00 : *possibilité de petit déjeuner.*

9H30 – 10H00 : Rassemblement. Discussions sous forme de photolangage ou autre pour amener les enfants à échanger sur différents thèmes ou sur leurs ressentis, leurs humeurs.... Ce temps de rassemblement n'est pas obligatoire mais les animateurs feront en sorte d'en faire un moment attractif pour que le plus possible d'enfants y participent.

10H00 – 11H15 : Activités. Les animateurs proposent des activités en lien avec le thème (bricolage, jeu, cuisine...). L'activité doit être adaptée à tous les âges ou adaptable en fonction des niveaux de chacun.

11H15 – 12H10 : Temps libre. Les enfants ont accès à tous les espaces de jeux, intérieur et extérieur, à condition qu'un animateur soit présent dans chacun d'eux.

12H10 – 12H20 : Rangement et départ cantine. Un animateur accompagne les enfants à la cantine pour une arrivée à 12H30 et lavage de mains là-bas. Un autre animateur attend avec les enfants qui partent à 12H30, le cas échéant, puis rejoint le groupe au restaurant scolaire.

12H30 – 13H20 : Repas.

13H20 – 13H50 : Retour du restaurant scolaire et début du temps calme.

3/6 ans	7/11 ans
13H50 – 14H30 : L'animateur responsable du temps de repos emmène les enfants aux toilettes puis les aide à se déshabiller et s'installer sur des couchettes équipées de draps nominatifs dans la salle de repos aménagée à cet effet (bar salle de sport). Il lit une histoire puis veille à ce que ce temps soit le plus calme possible pour amener à l'endormissement de ceux qui en ont besoin. Un coin calme/lecture peut être aménagé (banquette) pour les enfants qui en font la demande.	13H50 – 14H30 : Temps calme. Les enfants ont accès aux jeux de société, dessins, coloriages et au coin bibliothèque sous la surveillance des animateurs qui veillent au bon respect du calme pendant ce temps.

À 14H30, les enfants qui ne dorment pas peuvent remonter dans la salle d'activité. Les autres se lèvent ensuite de manière échelonnée suivant leur réveil. Ils doivent tous être remonter pour le goûter à 16H.	
---	--

14H30 – 15H00 : Temps libre. Les enfants ont accès à tous les espaces de jeux, intérieur et extérieur, à condition qu'un animateur soit présent dans chacun d'eux.

15H00 – 16H00 : Activités. Les animateurs proposent des activités en lien avec le thème (bricolage, jeu, cuisine...). L'activité doit être adaptée à tous les âges ou adaptable en fonction des niveaux de chacun.

16H00 – 16H40 : Goûter. Les enfants prennent le goûter tous ensemble. Celui-ci est fourni par l'ALSH. Les animateurs veilleront à ce que chaque enfant se lave les mains avant de prendre place à table. Une fois installés, ce sera l'occasion d'un petit temps de discussion/bilan de la journée.

16H40 – 18H30 : Temps libre. Les enfants ont accès à tous les espaces de jeux, intérieur et extérieur, à condition qu'un animateur soit présent dans chacun d'eux.

Départ : Les enfants viennent pointer auprès de l'animateur référent pour signaler leur départ. C'est l'occasion d'un échange animateur/parent sur la journée passée.

III – Les relations

1) Entre les animateurs

Le travail en équipe est un état d'esprit qui doit être présent tout au long du fonctionnement des accueils de loisirs et périscolaire (organisation, gestion du matériel, rangement, aide sur le terrain...). Tout comme les enfants, les animateurs se doivent de respecter les règles.

Régulièrement, des réunions bilan nous permettent de faire le point sur le vécu au sein des accueils. C'est un moyen d'évaluation et l'occasion de faire évoluer le présent projet pédagogique, en fonction des observations de chaque membre de l'équipe. Nous intégrons aussi les retours pertinents que peuvent faire les enfants et les parents, afin que le lien animateurs – enfants – parents soit constructif.

2) Animateurs – Enfants

L'animateur est référent et pose des repères pour permettre à chacun d'évoluer et de mettre en place une relation de confiance. Des règles de vie communes aux enfants et aux animateurs sont élaborées ensemble, où apparaissent les droits et devoirs de chacun. Ces relations doivent rester dans le cadre professionnel et non tendre vers des liens affectifs.

Les animateurs doivent prendre en compte les souhaits et remarques des enfants. Ils doivent être à l'écoute et se positionner clairement. Ils se doivent également de gérer les conflits et ne pas ignorer les problèmes. En cas de non-respect du règlement, la sanction donnée par l'animateur doit être adaptée à l'acte et expliquée. Elle doit également tenir compte de l'âge de l'enfant.

3) Animateurs – Parents

Les temps d'accueil doivent être des moments privilégiés pour l'échange entre les animateurs et les parents.

L'animateur se doit d'être disponible et à l'écoute des besoins et demandes des parents. La relation doit être bienveillante et courtoise.

Attention cependant à entretenir des discussions qui restent dans le cadre du travail afin d'être disponible pour les enfants et les autres parents.

IV – L'évaluation

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie des accueils de se positionner par rapport aux objectifs énoncés (atteints totalement, partiellement ou pas du tout), de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter si besoin. Elle permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

Pour effectuer cette évaluation, nous utiliserons différentes méthodes : observations, temps de discussion et bilan avec les enfants, "enquête" de satisfaction auprès des parents, réunions d'équipe, temps de discussion informelle avec les animateurs, cahier de bord de l'animateur (bilan d'activité, de journée...).

Les différentes informations seront ensuite analysées et interprétées afin de permettre, si nécessaire, une régulation durant l'année en cours et/ou améliorer le fonctionnement et la qualité des services pour les années à venir.

Montbert

A stylized graphic element located below the text 'Montbert'. It consists of three overlapping, brush-stroke-like shapes: a blue shape at the bottom left, a green shape in the middle, and a brown/orange shape at the top left, suggesting a landscape with water, grass, and a hill or tree.